

COMPTE-RENDU

Commission Permanente du 09 novembre 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 9 novembre à 14 heures, les membres de la commission permanente du centre communal d'action sociale, dûment convoqués le 26 octobre deux mille vingt et deux, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Christine DEFAUT, vice-présidente du CCAS.

◆ ◆ ◆

Présents : Christine DEFAUT, Jeanne FETTU, Renée BROUX
Absents représentés : Excusée :
Absents :
Quorum : 3
Ordre du jour : Affaire n°1 Aide Financière- Frais de scolarité

◆ ◆ ◆

Monsieur le président ouvre la séance à 14h.

Mme Renée BROUX est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

◆ ◆ ◆

Affaire N° 1 Aide financière-Frais de scolarité

Christine DEFAUT, Vice-Présidente, indique que suite à la CLC du 12 septembre 2022, une situation a été présentée concernant une personne St palaisienne dans le besoin. Elle est en demande d'aide pour régulariser la facture de frais de scolarité d'une de ces filles. Suite à des soucis à l'école public ayant entraînés des problèmes personnels et médicaux, Mme a fait le choix de scolariser sa fille en école privée pour la protéger.

Malheureusement, Mme ne peut faire face aux frais de scolarité, seule. Mme perçoit le RSA et les allocations familiales. Elle sollicite de l'aide pour payer la facture de 619,84 euros.

La CLC a été sollicitée pour un montant de 357,81 euros et l'ASE pour un montant de 200 euros.

La CLC : le secours catholique et l'entraide protestante ont validé un aide réciproque de 30 euros.

Après avoir entendu l'exposé de Christine DEFAUT, la commission permanente, à l'unanimité (Christine DEFAUT, Jeanne FETTU, Guillaume CHÉREL, Renée BROUX) :

- ✚ Décide de :
- ✚ Valider une aide financière de 30 euros.

◆

◆

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président lève la séance à 14h30.

◆◆◆

Le secrétaire de séance,

La vice-présidente,

Renée BROUX



Christine DEFAUT

Publié sur le site internet de la ville le : 22 NOV. 2022